

# BULLETIN MENSUEL

## DE LA

# SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937  
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES  
et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon (6<sup>e</sup>)

ABONNEMENT ANNUEL	France et Colonies Françaises	500 francs
C. C. P. Lyon 101-98	Etranger	600 —

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 10 Novembre, à 20 h. 15

##### Admission de :

N. V. MARTINUS NIJHOFF, Lange Voorhout, 9, La Haye (Pays-Bas). — M. H. PARRIAT, Professeur, 44, rue Jean-Jaurès, Montceau-les-Mines (S.-et-L.), parrains MM. Coquillat et Dr Morel. — M. Jean THÉVENON, boulevard des Côtes, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Card. — Mme MOUTON, Institutrice, Ecole de garçons, Regny (Loire), parrains Mmes Fontaine et Pascal. — Mme OGARDIAS, 8, rue Noelan, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mme Bouchut. — Mlle Anna MAZELIER, 7, rue Pierre-Depierre, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mme Bouchut. — Mme Pauline MUNTANER, 43, rue Charles-de-Gaulle, Roanne, parrains Mme Fontaine et M. Larue. — Dr Pierre BUFFARD, 7, place Bellecour, Lyon, parrains MM. Dr Viallier et Perrod. — Mlle Marie-Louise SANY, 14, boulevard de Belgique, Roanne, parrains M. Dieudonné et Mme Collon. — M. BERTRAND Louis, 71 rue St-Maurice, Lyon, parrains MM. Pouchet et Lacombe. — Mme GARDÈRE, 11, boulevard des Brotteaux, Lyon, parrains Mlle Tourlonnias et M. Josserand. — M. CUGNET André, 73, av. Ed.-Millaud, Craponne (Rhône), parrains MM. Bouillaton et Vial. — M. BERTUET Jean, 22, rue Jean-Jaurès, Villeurbanne, parrains MM. Rosset et Dailly. — M. GOBET Jean, 26, chemin du Moulin-du-Gôt, Francheville (Rhône), parrains MM. Grospeilier et Pouchet. — M. VITTOZ Armand, 21, rue Victor-Thomas, Lyon, parrains MM. Graisely et Josserand. — M. SIBILLE Albert, 11, cours de Verdun, Lyon, parrains MM. Josserand et Gateau. — M. FORNELLI Joseph, 31, rue du 4-Septembre, Villeurbanne, parrains MM. Dailly et Bonnet. — M. FORNELLI Antoine, 3, avenue Henri-Barbusse, Villeurbanne, parrains MM. Dailly et Bartschi. — Mme LAMARCHE, 88, rue Béchevelin, Lyon, parrains MM. Pouchet et Graisely. — M. QUINTANA Eusèbe, 71, rue du Progrès, Villeurbanne, parrains MM. Lacombe et Grospeilier. — M. CHOSSON Victor, 17, rue Jean-Jaurès, Bron (Rhône), parrains Mlle Nicod et M. Pouchet. — M. BERTRAND Raoul, 6, quai de Serbie, Lyon, parrains MM. Pouchet et Bartschi. — Mlle BAUD Germaine, 2, montée de l'Eglise, Ecole de Cuire-le-Bas, Caluire (Rh.), parrains MM. Lacombe et Bonnet. — M. CALLET Elie, 87, cours Richard-Vitton, Lyon, parrains MM. Lacaze et Pouchet. — M. GROUILLE Félix, 44, rue Jules-

*tenebrionis* L. (VI), *Homeodipnis javeti* de V. (VO), *Isomiza antennata* Panz. (VO), *Orina alpestris* Sch. (VO), *Magdalis exarata* Bris. (VO).

Lépidoptères: *Zygaena erythrus* Hb. (RO).

Diptères: *Tabanus cordiger* Meig. (RO), *Milichia speciosa* Meig. (RO).

## NOUVEAUX EUMOLPIDES DE MADAGASCAR

par le D<sup>r</sup> Jan BECHYNÉ (*Mus. G. Frey, Munich*).

### *Colasposoma madagassum* Harold (nov. comb.).

Les dimensions de cette espèce, largement répandue au NO de Madagascar, varient de 6,5 à 8 mm. Deux variétés ont été décrites par FAIRMAIRE comme espèces distinctes :

- a. Vert-doré. . . . . f. typique
- b. Cuivreux, plus ou moins pourpré (Vohémar). ab. **cupriferum** nov.
- c. Tête et pronotum cuivreux, élytres verts ou dorés. . . . .  
ab. *cupricolle* Fairm.
- d. Bleu ou bleu violacé. . . . . ab. *episcopale* Fairm.
- e. Bronzé sombre (Vohémar). . . . . ab. **chalybaeoides** nov.

### Groupe de l'*Ivongius aeneicollis* Jacoby.

Les *Pheloticus aeneicollis* Jac., *Ph. signatus* Weise et *Ph. bifasciatus* Jac., appartiennent par tous leurs caractères au genre *Ivongius*. *Iv. bifasciatus* se reconnaît immédiatement par la ponctuation très forte du prothorax et il est voisin de l'*Iv. dilaticollis* Bech. Les deux autres représentent le fondement d'un groupe d'espèces caractérisées par la coloration, par la taille assez grande et par l'absence absolue ou presque absolue de la ponctuation du prothorax.

Chez les spécimens normaux, le corps est d'un brun métallique, abdomen plus brunâtre, pattes et antennes testacées en majeure partie, élytres testacés, la suture, une bande marginale, une tache au côté interne du calus huméral, une autre, oblique, avant le milieu et une commune, transversale, derrière l'écusson, noirs bronzés. Ces taches sont parfois diminuées, parfois confluentes entre elles; chez quelques spécimens (non immatures), la couleur métallique de ces taches est remplacée par un brun de poix, et parfois c'est même le prothorax qui est de cette couleur.

1 (2) Tête fortement ponctuée, même sur le clypéus; élytres fortement ponctués, points distincts jusqu'au sommet, intervalles convexes.

Brun de poix, tête, prothorax, écusson et poitrine ordinairement vert bronzés, pattes et antennes testacées (article 7-8 et 10-11 parfois rembrunis), élytres testacés, suture, bande marginale et une autre discale, raccourcie en arrière et anguleuse avant le milieu (plus ou moins confluyente près de cette angulation avec la suture), vert métallique.

Tête fortement ponctuée, surtout au clypéus, sillon transversal entre les yeux peu marqué, moins profond que les sillons oculaires. Antennes dépassant le milieu des élytres, grêles, distinctement épaissies vers le sommet, les 2 premiers articles renflés.

Prothorax très brillant, éparsément ponctué, points assez larges, mais très finement, parfois à peine perceptiblement impressionnés ; sa plus grande largeur se trouve au milieu, étant à peu près la même que celle de la base des élytres. Côtés arrondis, rétrécis plus fortement en avant qu'en arrière, angles aigus. Ecusson impressionné en arrière. Elytres brillants dans les deux sexes, fortement striés-ponctués, intervalles lisses, convexes surtout vers les bords latéraux, plans en arrière. Impression transversale postbasale distincte, tubercule marginal (situé au premier tiers des élytres) petit. Fémurs antérieurs distinctement, les postérieurs très faiblement denticulés. Elytres plus larges chez les ♀♀. Long. 3-3,5 mm. — Vohémar (Ch. LAMBERTON, Mus. Nat. Prague).

**Ivongius fortetriatus** n. sp.

- a. Dessus entièrement bleu noir ..... ab. **obscurior** nov.  
b. Dessus orné de taches décrites ci-dessus. .... f. typique.  
c. Dessus testacé, élytres plus pâles, ornés d'une bande transversale brune, située dans l'impression postbasale et interrompue à la suture. .... ab. **pallidior** nov.

- 2 (1) Tête finement ponctué ou lisse, clypéus ordinairement sans aucune sculpture. Prothorax à peine perceptiblement ponctué (points petits).  
3 (8) Prothorax à côtés arrondis, ayant sa plus grande largeur près du milieu ou au tiers basal.  
4 (5) Prothorax à côtés très fortement arrondis, presque anguleux, ponctuation de la tête distincte, clypéus lisse.

Sillon transversal entre les yeux profond, aussi profond que les sillons oculaires. Antennes dépassant le milieu des élytres. Elytres fortement ponctués, points obsolètes vers le sommet, impression transversale postbasale distincte, tubercule latéral grand chez les ♀♀. Coloration comme chez la f. typique de l'espèce précédente. Long. 3,5 mm. .... *Ivongius aeneicollis* Jacoby.

- 5 (4) Ponctuation de la tête obsolète, prothorax à côtés moins fortement arrondis.  
6 (7) Taille petite, de 2,5 à 3 mm, très allongée, élytres presque deux fois aussi longs que larges.

Prothorax à côtés régulièrement arrondis, ayant sa plus grande largeur près du milieu. Elytres très brillants et plus fortement ponctués chez le ♂, moins brillants et à ponctuation plus fine chez la ♀ (en même temps le tubercule latéral est distinct, mais faible), chez ♂♀, les points sont obsolètes au tiers apical. Coloration comme chez la f. typique de l'*Iv. fortetriatus*, les taches discales des élytres moins marquées. — Ambohitsitondrona, I-1946, et Rég. Maroantsetra, II-1935 (J. VADON, coll. E. LEBIS). ....

**Ivongius elongatus** n. sp.

- 7 (6) Taille plus grande, de 2,8 à 3,5 mm, plus courtement ovalaire, élytres une fois et demie aussi large que longs.

Prothorax à côtés arrondis, ayant sa plus grande largeur au tiers basal. Elytres très brillants dans les deux sexes, tubercule marginal obsolète, ponctuation peu profonde et disparaissant déjà après le milieu. Tache sombre basale et tache marginale près

du milieu des élytres obliques. .... *Ivongius signatus* Weise.

- 8 (3) Prothorax à côtés presque parallèles au tiers basal, puis rétrécis en avant.

Coloration comme chez la f. typique de l'*Iv. fortistriatus*. Tête sans ponctuation, sillons oculaires et sillon transversal réunis, profondément impressionnés. Antennes grêles. Prothorax plus fortement transversal que chez les espèces précédentes, étant à la base aussi large que les élytres. Ces derniers à ponctuation assez forte, diminuant vers l'extrémité (obsolète au sommet chez les ♀ ♀). Impression transversale postbasale très peu marquée, tubercule marginal distinct chez les ♀ ♀. Fémurs à denticules obsolètes. Long. 3-4 mm. — Vohémar (Ch. LAMBERTON, Mus. Nat. Prague), Ampanefena (dtto), Tananarive (coll. ACHARD, Mus. Nat. Prague). .... ***Ivongius brevifatus* n. sp.**

Les spécimens obscurément colorés de l'*Iv. obliterated* Weise, différent de toutes les espèces de ce groupe par la présence d'une réticulation microscopique très distincte sur le prothorax.

#### ***Rhembastus circumductus* n. sp.**

Tamatave, 4-XI-1946 (M. HILAR, ma collection), Ampanefena (Ch. LAMBERTON, Mus. Nat. Prague), Diego-Suarez (Mus. G. FREY).

Long. 3,2 - 4 mm. — Brillant, rouge testacé, parfois les articles 7 et 11 des antennes légèrement rembrunis, bord antérieur du prothorax brun de poix, élytres testacés, ornés de bandes et de taches vertes métalliques.

Tête obsolètement ponctuée, étroite, plane, avec une carène très faiblement relevée et courte sur le vertex, sillons oculaires distincts. Antennes assez longues, dépassant faiblement (♀) ou plus sensiblement (♂) le milieu des élytres, articles apicaux peu épaissis, le 2<sup>e</sup> plus court et plus large que le 3<sup>e</sup>, allongé, les suivants subégaux. Prothorax ayant sa plus grande largeur à la base (qui est presque aussi large que la base des élytres), un peu plus que une fois et demie aussi large que long, côtés presque rectilignes, rétrécis en avant. Angles antérieurs saillants, les postérieurs obtus. Surface couverte d'une ponctuation assez forte, mais peu dense et peu profonde, côtés largement lisses, sans ponctuation microscopique. Elytres ovalaires, dilatés en arrière; derrière les épaules, les bords latéraux extrêmes sont à peine visibles du dessus en même temps. Ponctuation assez fine, points diminuant légèrement vers l'extrémité, presque obsolètes aux côtés en arrière (sur le calus latéro-apical); intervalles obsolètement pointillés, impression postbasale à peine indiquée. Fémurs munis d'un denticule extrêmement petit, tibias non canaliculés. — Deux formes de coloration :

F. typique : Elytres testacés, suture, base, bords latéraux et bord apical, une petite tache basale (conjointe avec la bordure basale) et une tache ronde au milieu, située sur les intervalles 5-7, vert métallique. Les épipleures sont souvent verts en avant.

Ab. *biglumis* : Elytres testacés, légèrement rembrunis sur les épaules et ornés d'une tache verte discale, plus petite que chez la f. typique.

Voisin de *Rh. nubilus* Har., qui en diffère par la ponctuation très fine des élytres (principalement à la base et en arrière), par le prothorax

lisse et par la coloration *Rh. nanulus* Har., est plus petit et à taille parallèle sans ponctuation perceptible au sommet des élytres.

**Rhembastus ampanefenae** n. sp.

Ampanefena (Ch. LAMBERTON, Mus. Nat. Prague).

Long. 3 mm. — Testacé, assez sombre, surtout au prothorax qui est vaguement teinté de bronzé métallique, principalement sur les bords, élytres bruns, suture et les bords latéraux (plus largement en avant) bronzés bruns.

Très semblable au précédent; dont il diffère par une impression longitudinale au milieu du front, par les yeux plus grands et plus convexes, par le prothorax notablement plus long (étant à peine plus large que long), ayant sa plus grande largeur à la base, moins fortement ponctué sur le disque, par la ponctuation des élytres plus fine, surtout vers le sommet et irrégulièrement disposée vers les côtés, par l'impression transversale postbasale distincte et par les denticules des fémurs plus marqués. — Il est facilement reconnaissable de ses congénères par le prothorax à peine transversal.

**Ambodiriana** n. gen.

Etant aptère, il représente une exception bien rare et facilement reconnaissable parmi les Typophorinae. Une seule espèce est connue.

Tout le corps (pattes incl.) couvert d'une réticulation microscopique bien visible (30 ×) et très homogène, entièrement mat. Tête large, yeux très petits, sillons oculaires sensiblement allongés obliquement vers le milieu du front mais non contigus. Antennes grêles, les 5 articles apicaux assez fortement dilatés. Prothorax un peu plus étroit que les élytres, fortement convexe. Elytres globuleux, n'ayant ni le calus huméral ni le calus basal ni une impression postbasale, régulièrement ponctués en séries longitudinales, sommet extrême allongé en forme d'un appendice obtus. Pattes modérément longues, les 4 tibias postérieurs dilatés au sommet et assez fortement émarginés du côté externe. Fémurs antérieurs nullement, les intermédiaires faiblement, les postérieurs très fortement denticulés. Sillons prostethiaux assez profonds.

**Ambodiriana pimelioides** n. sp.

Tamatave, 4-XI-1946 (M. HILAR, ma collection).

Long. 3 mm. — Bronzé métallique, mat, pattes et les 4 premiers articles des antennes testacés, les 4 suivants bruns, le reste noir, genoux avec une teinte bronzée.

Tête sans traces de ponctuation, sillon clypéal transverse obsolète. Antennes n'atteignant pas le milieu des élytres, articles 3 et 4 subégaux. Prothorax ayant sa plus grande largeur à la base, plus que deux fois aussi large que long, côtés arrondis et fortement rétrécis en avant. Angles postérieurs assez largement arrondis, surface sans trace de ponctuation. Elytres fortement et très régulièrement ponctués, points diminuant à peine vers le sommet, intervalles plans et finement pointillés, le pénultième sous les épaules (oblique et raccourci) est convexe. Dent des fémurs postérieurs très aiguë.

L'aspect général de cet insecte est le même que celui des *Pimelia* (Tenebrionidae).

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 14 Mars 1953.